pôle emploi

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

Bilan
du marché du travail
2015

RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES

Dans un contexte d'amélioration de la croissance dans la zone euro (+1,7% en 2015 contre +1% en 2014), la France (1,1%) reste en deçà de la moyenne européenne malgré un gain de 0,9 point en un an. L'acquis exceptionnel de croissance du premier trimestre 2015 a permis d'assurer une croissance supérieure à celle de 2014 en raison de la progression de la consommation des ménages, la plus forte depuis 2010, mais aussi de l'investissement des entreprises. La croissance française devrait gagner du tonus au premier semestre 2016 et permettre une baisse du taux de chômage.
Les performances de la région s'améliorent en 2015 et restent au-dessus de la moyenne nationale, tant en ce qui concerne l'évolution du chiffre d'affaires que des emplois salariés ou l'investissement des entreprises. C'est notamment le cas pour l'industrie et les services, et plus modérément pour le commerce alors que la construction reste fragile.
Le dynamisme de la région permet de faire reculer le taux de chômage qui passe de 12,3% fin 2014 à 12,0% fin 2015. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi s'infléchit sensiblement d'une année sur l'autre, grâce à la reprise de confiance des employeurs et la mobilisation des acteurs du service public de l'emploi chargés de l'insertion professionnelle.
Les mesures publiques de soutien de l'emploi, avec une mobilisation plus forte cette année encore de l'activité partielle et un nombre accru de bénéficiaires de contrats aidés ont participé à cette amélioration.

Les services de Pôle emploi et de la Direccte, en charge des études et des statistiques, proposent dans cette publication leur analyse commune du fonctionnement du marché du travail de la nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.
L'année 2015 s'achève sur une augmentation notable de l'emploi salarié marchand avec près de 14 000 emplois supplémentaires alors qu'il était en baisse en 2014. Cette embellie du côté de l'emploi provient notamment de la bonne activité des services aux entreprises, de l'intérim, de l'hébergement-restauration mais aussi de la fabrication de matériels de transport. En revanche, le secteur de la construction réduit toujours le nombre de ses emplois.
Dans cette conjoncture globalement plus favorable, le taux de chômage a baissé et l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois a fléchi, notamment celui des personnes sans aucune activité dans le mois. Les offres d'emploi progressent en 2015 et le nombre de contrats durables aussi pour la première fois depuis longtemps. Les reprises d'emploi augmentent tandis que la durée probable au chômage se réduit au cours de l'année pour les demandeurs d'emploi régionaux.
Globalement, si les jeunes sont moins nombreux à être inscrits à Pôle emploi d'une année sur l'autre, les seniors et les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an progressent. Les seniors sont d'ailleurs très majoritairement inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. Autre public touché par le chômage, les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, moins diplômés, sont plus souvent demandeurs d'emploi sans aucune activité sans pour autant être proportionnellement plus nombreux à être inscrits depuis plus d'un an.

UNE RÉGION CRÉATRICE D'EMPLOI ET UNE PROGRESSION DE LA DEMANDE D'EMPLOI MOINS SOUTENUE

Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, la région la plus créatrice d'emploi

À fin décembre 2015, la région compte 1 165 150 salariés dans les secteurs marchands non agricoles (selon l'INSEE). Depuis le début de l'année, l'emploi ne cesse de progresser dans la région même s'il évolue à un rythme inférieur à celui d'avant la crise de 2008. Les hausses consécutives de l'emploi sur les quatre trimestres de 2015 ont ainsi permis la création nette de près de 13 700 emplois sur un an, soit une progression de +1,2%.

La région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées enregistre notamment la plus forte hausse en France, les effectifs salariés nationaux progressant de +0,6% (97 600 créations d'emploi sur un an). Le tertiaire demeure le principal moteur de l'emploi en 2015, grâce notamment au commerce et à l'intérim.

Évolution de l'emploi salarié marchand

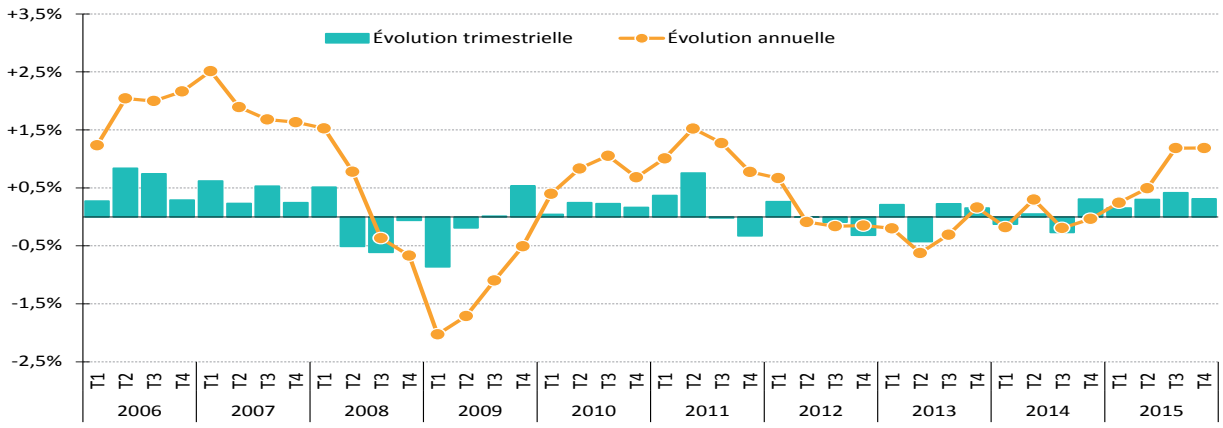

Source : Insee, estimations d'emploi
Champ : Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, emploi salarié en fin de trimestre dans les secteurs essentiellement marchands (hors agriculture); données corrigées des variations saisonnières

L'année 2015 se termine donc par une note plutôt positive au niveau de l'emploi, que ce soit en évolution trimestrielle ou bien annuelle. Les résultats sont encourageants, avec 3 600 postes supplémentaires sur le seul quatrième trimestre. La création d'emploi est portée uniquement par le secteur tertiaire avec près de 3 800 emplois sur le trimestre. A l'inverse, l'emploi continue de se dégrader dans la construction mais dans une moindre mesure que les trimestres précédents. L'emploi industriel progresse au dernier trimestre, mais l'évolution est négative sur l'année, après quatre années de croissance.

Secteur d'activité	Nombre de salariés au 4ème trimestre 2015	Évolutions trimestrielles (T4 / T3 2015)		Évolutions annuelles (2015 / 2014)	
		Région LRMP	France métropolitaine	Région LRMP	France métropolitaine
Industrie	217 822	+0,1%	-0,2%	-0,1%	-1,2%
Construction	108 804	-0,3%	-0,4%	-2,0%	-2,4%
Tertiaire	838 521	+0,5%	+0,4%	+1,9%	+1,5%
Total	**1 165 146**	**+0,3%**	**+0,2%**	**+1,2%**	**+0,6%**

Source : Insee, estimation d'emploi
Champ : Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, emploi salarié dans les secteurs essentiellement marchands (hors agriculture); données corrigées des variations saisonnières

Véritable indicateur avancé de l'emploi, l'intérim* constitue une variable d'ajustement pour les entreprises que ce soit en période de ralentissement ou de reprise économique.

Au cours de l'année 2015, le nombre de salariés travaillant dans le secteur de l'intérim n'a cessé d'augmenter. La région compte 44 700 intérimaires fin décembre 2015 (source Pôle emploi), en hausse de 6,2% par rapport à 2014. L'évolution est également élevée au niveau national avec une progression de 8,1%. Toutefois, l'intérim n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant crise, que ce soit en France ou bien dans la région.

Plus de deux intérimaires sur cinq travaillent dans le tertiaire. L'emploi intérimaire est également présent dans le secteur de l'industrie (34% des intérimaires travaillent dans ce secteur) et dans le secteur de la construction (24%).

Évolution du nombre d'intérimaires en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

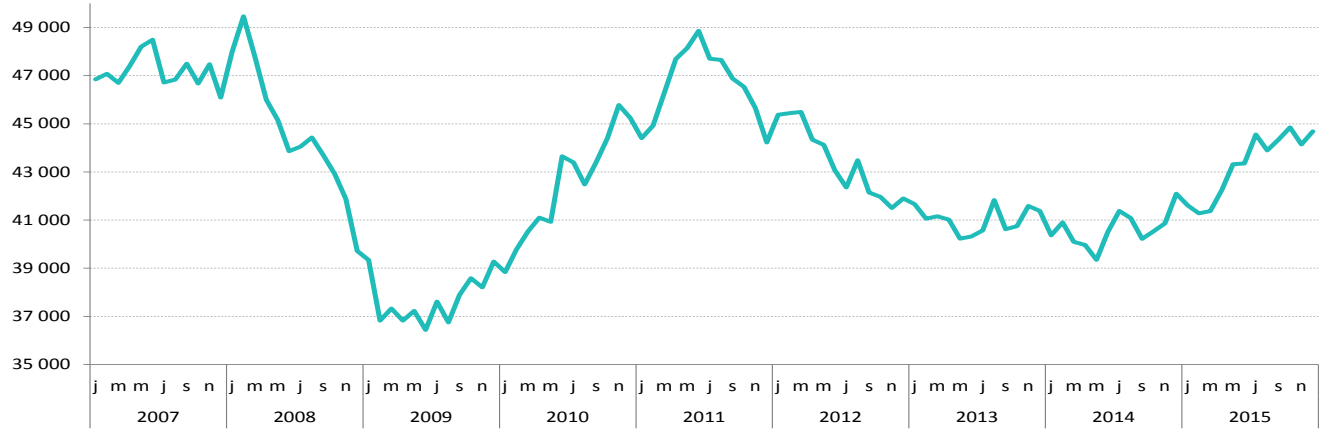

Source : Pôle emploi, données CVS

Au cours de l'année 2015, Pôle emploi Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a collecté près de **236 000 offres d'emploi**. Cet indicateur est orienté favorablement dans une période où Pôle emploi a notamment mis en place des équipes de conseillers dédiés aux entreprises. Il augmente de 4,7% en évolution cumulée sur un an. La hausse concerne les contrats d'une durée supérieure à 6 mois, (50% des offres d'emploi collectées), ces derniers progressant de 10,8% sur un an. Les offres d'emploi de moins de 6 mois enregistrent un léger repli sur un an de -0,7% .

L'activité partielle progresse une nouvelle fois en 2015, que ce soit pour les demandes formulées par les entreprises ou les heures effectivement non travailléees durant l'année. Sur l'ensemble de l'année, plus de 1 500 établissements y ont eu recours pour un total de 1,6 millions d'heures, soit une hausse de 25% par rapport à 2014.

Au quatrième trimestre 2015, le taux de chômage s'établit à 12% de la population active. Ce taux est supérieur de 2 points à celui observé au plan national et présente une baisse en comparaison avec le même trimestre de 2014 (-0,3 point).

La région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées totalise plus de 558 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC fin 2015 (données corrigées des variations saisonnières), soit une progression de 4,8% sur un an contre +5,0% au niveau national. Le nombre de demandeurs d'emploi progresse de manière quasi-continue depuis le second semestre 2008 même si la situation semble s'améliorer depuis le second trimestre 2015. Les plus touchés par cette progression sont les plus de 50 ans et les demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an).

En 2015, la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a bénéficié d'une conjoncture favorable après une année 2014 atone. Les différents indicateurs sur le marché du travail constitués par la demande, l'intérim et l'emploi reflètent ainsi une amélioration. Les perspectives 2016 pour la région semblent également encourageantes dans un contexte où 30 000 formations supplémentaires seront proposées aux demandeurs d'emploi de la région en déclinaison du plan "500 000 formations" lancé par le gouvernement et porté par le conseil régional qui accentue aussi son effort dans ce domaine.

Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi

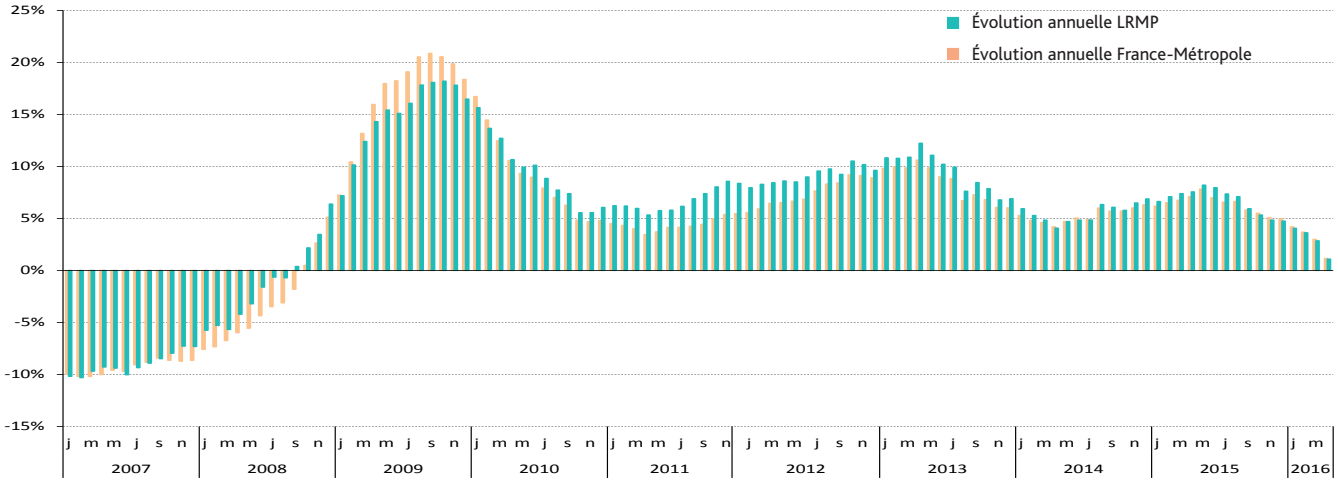

Source : Pôle emploi.

* En raison de la forte variabilité journalière de cet indicateur, le nombre d'intérimaires en fin de mois est calculé sur la moyenne des cinq derniers jours ouvrés du mois.

L'EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

Hausse de l'emploi salarié en 2015

En 2015, l'emploi augmente de 1,2% en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées dans les secteurs marchands non agricoles. C'est la meilleure progression observée depuis 2007. Deux fois plus élevé qu'en moyenne métropolitaine, il place le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées en tête du classement des régions.

L'industrie est en légère baisse (-0,1%, soit -150 emplois) après quatre années de croissance. Les gains d'emploi de la fabrication de matériels de transport (+1 370) ne compensent pas les pertes enregistrées dans la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, de machines (-280) et d'autres produits industriels (-1 470). Fin 2015, le secteur concentre 18,7% de l'emploi salarié régional, soit 217 800 postes.

Les effectifs de la construction diminuent mais à un rythme moins soutenu que les années précédentes : -2,0% en 2015 contre -3,1% en 2014. La part du secteur baisse de 2 points entre 2007 et 2015 (9,3% de l'emploi régional contre 11,3% fin 2007). Le secteur compte 108 800 salariés fin 2015.

Le tertiaire marchand enregistre sa plus forte hausse depuis 2007 : +1,9%, soit 16 000 emplois supplémentaires en 2015. Tous les secteurs sont créateurs d'emploi. La majorité des gains d'emploi (8 760) est localisée dans les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, en particulier dans l'intérim. Le commerce (+2 590 emplois) et l'hébergement, restauration (+2 080 emplois) sont les autres moteurs de la croissance.

L'emploi salarié régional est en progression de 1,4% depuis 2007 alors qu'il recule de 2,5% au niveau national. La progression du commerce et des services marchands (+44 200 emplois) compense la réduction des effectifs industriels (-6 880 emplois) et de la construction (-20 860) sur la période. Fin 2015, 1 165 150 emplois salariés sont localisés en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, soit 7,5% des effectifs nationaux.

Emploi salarié par secteur d'activité

	4ème trimestre 2015	Évol. annuelle	Évol. depuis fin 2007
INDUSTRIE	**217 822**	**-0,1%**	**-3,1%**
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	40 558	0,1%	-2,7%
Cokéfaction et raffinage + énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	31 620	0,6%	7,3%
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	23 173	-1,2%	-16,1%
Fabrication de matériels de transport	44 581	3,2%	21,3%
Fabrication d'autres produits industriels	77 891	-1,9%	-12,7%
CONSTRUCTION	**108 804**	**-2,0%**	**-16,1%**
TERTIAIRE MARCHAND	**838 521**	**1,9%**	**5,6%**
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	**247 406**	**1,1%**	**0,0%**
Tertiaire marchand hors commerce et intérim	**550 699**	**1,9%**	**9,4%**
Transports et entreposage	94 672	0,6%	5,3%
Hébergement et restauration	80 858	2,6%	8,1%
Information et communication	46 160	1,3%	13,5%
Activités financières et d'assurance	52 244	1,7%	12,9%
Activités immobilières	16 746	1,1%	-8,2%
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	186 932	3,1%	12,6%
Autres activités de services	73 086	0,6%	8,1%
Intérim	**40 416**	**8,4%**	**-6,6%**
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	**1 165 146**	**1,2%**	**1,4%**

Données CVS - Source Insee - Estimations d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles

En 2015, huit départements de la région sur treize créent des emplois, deux affichent une quasi stabilité et trois sont déficitaires.

L'Hérault se positionne en tête des départements français avec une progression de +2,5% devant la Savoie (+1,9%). Dans le classement régional, le département héraultais est suivi par la Haute-Garonne (+1,7%). Avec +1,5%, le Tarn-et-Garonne se place en 3ème position. La Lozère, le Gers et les Hautes-Pyrénées enregistrent un recul de l'emploi sur un an. Depuis le début de la crise, la Haute-Garonne et l'Hérault se démarquent avec des croissances importantes : respectivement +9,0% et +4,0% entre 2007 et 2015. Sur cette période, le Tarn-et-Garonne est le seul autre département à gagner des emplois (+1,8%).

Évolution de l'emploi salarié par département

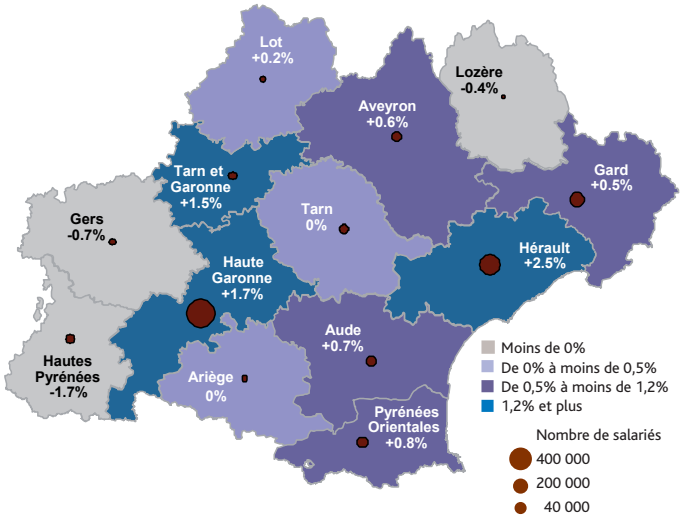

Emploi salarié par département

	4ème trimestre 2015	Évol. annuelle	Évol. depuis fin 2007	Poids du territoire
Ariège	24 017	0,0%	-6,8%	2,1%
Aude	55 327	0,7%	-3,9%	4,7%
Aveyron	54 198	0,6%	-1,9%	4,7%
Gard	120 716	0,5%	-5,2%	10,4%
Haute-Garonne	387 369	1,7%	9,0%	33,2%
Gers	29 372	-0,7%	-4,5%	2,5%
Hérault	225 466	2,5%	4,0%	19,4%
Lot	31 246	0,2%	-1,3%	2,7%
Lozère	12 059	-0,4%	-1,3%	1,0%
Hautes-Pyrénées	41 400	-1,7%	-11,0%	3,6%
Pyrénées-Orientales	78 019	0,8%	-3,7%	6,7%
Tarn	64 345	0,0%	-4,7%	5,5%
Tarn-et-Garonne	41 613	1,5%	1,8%	3,6%
LANGUEDOC-ROUSSILLON-MIDI-PYRÉNÉES	1 165 145	1,2%	1,4%	100,0%

Données CVS - Source Insee -
Estimations d'emploi salarié dans le secteur principalement marchand non agricole

Les effectifs industriels baissent en 2015 dans six départements; en particulier dans le Gers (-2,8%), les Hautes-Pyrénées (-3,6%) et le Tarn-et-Garonne (-2,1%). L'Hérault est le seul département de la région à créer des emplois dans la construction (+0,7%). Dans le commerce, dix départements suivent la tendance régionale à la hausse. Seuls l'Ariège, le Gers et les Hautes-Pyrénées sont déficitaires. L'intérim est très dynamique dans l'Aveyron, le Gers, l'Hérault, le Lot et encore plus dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne. Les services marchands progressent partout sauf dans quatre départements : Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne.

Les déclarations préalables à l'embauche

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève quelles que soient la nature et la durée du contrat de travail. La DPAE doit être réalisée au plus tôt huit jours avant l'embauche et au plus tard dans l'instant qui précède cette embauche.

Pôle emploi rapproche ces données du fichier des demandeurs d'emploi afin de mieux identifier les reprises d'emploi. L'analyse de ces données permet d'apporter un éclairage complémentaire sur les entreprises qui recrutent et le profil des personnes recrutées.

Sur l'année 2015, la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées enregistre 531 100 DPAE d'un mois et plus hors intérim. Les départements de la Haute-Garonne et de l'Hérault se répartissent la moitié des embauches (respectivement 26,6% et 23,4%).

Le secteur des services concentre deux déclarations sur trois et en particulier la restauration avec 13,6% des DPAE. Le commerce vient en seconde position et notamment le commerce de détail qui en regroupe 12%.

Les contrats durables (CDD d'au moins 6 mois et CDI) représentent 58,2% des contrats enregistrés.

La majorité des DPAE sont conclues dans des établissements de moins de 10 salariés (51,6%) alors que les établissements supérieurs à 50 salariés en concentrent 24,3%.

En région, la majorité des embauches (50,8%) est enregistrée dans la tranche d'âge des 26 à 49 ans et un tiers pour les moins de 26 ans (37,4%).

Source ACOSS-MSA

LES OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les métiers des services à la personne et à la collectivité sont les plus recherchés

En 2015, **236 000 offres**[1] **ont été collectées par Pôle emploi** Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (STMT), soit +4,7% sur un an. La progression est plus soutenue pour les contrats d'une durée supérieure à 6 mois (+10,8% sur un an). Ces améliorations sont observées dans une période où Pôle emploi a mis en place des équipes de conseillers dédiés aux entreprises.

Le tertiaire est le plus gros pourvoyeur d'offres d'emploi dans la région puisque le secteur génère neuf offres d'emploi sur dix. Ce sont le plus souvent les employeurs des services aux particuliers (restauration, santé, action sociale...), des services aux entreprises (y compris intérim) et du commerce qui recrutent. Les employeurs du secteur de l'industrie et de la construction sont à l'origine d'une offre d'emploi sur dix.

La moitié des besoins formulés par les entreprises portent sur des offres d'emploi durables (CDI ou CDD d'une durée supérieure à 6 mois). Les offres d'emploi temporaires (durée comprise entre 1 et 6 mois) représentent 42% des offres de la région et les offres d'emploi occasionnelles 8%.

Deux départements concentrent la moitié des offres d'emploi régionales : la Haute-Garonne (30%) et l'Hérault (23%). Le Gard se place en troisième position avec 10% des offres d'emploi déposées.

Les profils recherchés par les employeurs reflètent la structure économique de la région.

Trois domaines professionnels concentrent la moitié des offres d'emploi collectées.

Les employeurs régionaux recherchent en priorité du personnel pour les **métiers** :

- **des services à la personne et à la collectivité** : assistance auprès d'enfants, d'adultes, nettoyage de locaux, services domestiques

- **du commerce, vente, grande distribution** : employés libre-service, commerciaux

- **de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation** : personnel de cuisine, serveur ou personnel polyvalent en restauration

La part des offres durables varie sensiblement d'un domaine professionnel à un autre. Elle est, compte tenu de l'activité, plus faible dans l'agriculture (26%) ou la construction (29%) mais nettement plus élevée dans les domaines de la banque (68%), du commerce (63%) ou bien des services à la personne (66%).

(1) Le nombre d'offres d'emploi publiées dans cet article ne correspond pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site de pole-emploi.fr. En effet, les offres d'emploi diffusées sur pôle-emploi.fr proviennent ainsi de deux sources : les offres collectées directement par Pôle emploi auprès des employeurs et les offres transmises à Pôle emploi par des sites partenaires pour rediffusion.

Répartition des offres par domaine professionnel

	TOTAL	% du total	dont contrat durable
Services à la personne et à la collectivité	40 339	17%	66%
Commerce, vente et grande distribution	37 966	16%	63%
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation	36 474	15%	46%
Support à l'entreprise	24 210	10%	52%
Construction, bâtiment et travaux publics	19 736	8%	29%
Transport et logistique	18 372	8%	32%
Industrie	18 364	8%	38%
Installation et maintenance	13 699	6%	53%
Santé	11 334	5%	50%
Agriculture	8 794	4%	26%
Banque, assurance, immobilier	3 508	1%	68%
Communication média et multimédia	2 070	1%	49%
Spectacle	652	0%	38%
Arts et façonnage d'ouvrages d'arts	321	0%	53%
Offres d'emploi enregistrées	**235 839**	**100%**	**50%**

Source : Pôle emploi

Métiers en tension

La notion de tension permet de mettre en évidence les métiers pour lesquels les établissements peinent à recruter. Ces difficultés concernent notamment des métiers peu attractifs (déficit d'image, conditions de travail particulières, pénibilité...) ou bien dont le niveau de qualification demandé par les entreprises n'est pas en adéquation avec les qualifications des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi.

Les tensions sont fortement liées aux spécificités sectorielles de chaque bassin d'emploi, toutefois certaines familles professionnelles se révèlent être en tension sur le plus grand nombre de territoires.

Parmi les métiers qui peinent à recruter, trois familles professionnelles se dégagent : la santé (soins d'hygiène, soins infirmiers), l'hôtellerie-restauration (personnel de cuisine, personnel polyvalent en restauration) et enfin l'industrie (conduite d'équipement d'usinage, conduite d'équipement de production alimentaire, soudeur...).

***Méthodologie** :*
Pour chaque métier, cette tension est définie à partir d'un indicateur composite. Ce dernier prend en compte les difficultés de recrutement des entreprises identifiées par l'enquête annuelle sur les besoins en main d'œuvre (source Pôle emploi, BMO 2015) et intègre aussi deux ratios : le rapport entre les offres diffusées par Pôle emploi et les inscriptions des demandeurs d'emploi ainsi que le rapport entre les offres diffusées et le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois.

LES REPRISES D'EMPLOI

357 000 reprises d'emploi identifiées en 2015

En 2015, 531 100 déclarations préalables à l'embauche ont été effectuées par les employeurs de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (hors intérim et contrats de moins d'un mois). **Ces opportunités d'emploi profitent le plus souvent aux demandeurs d'emploi : 357 000 reprises d'emploi(1) ont ainsi été identifiées en 2015.** Il s'agit de demandeurs qui reprennent une activité d'une durée d'un mois ou plus, et parfois plus d'une fois dans l'année. Le taux de reprise d'emploi, soit le nombre de reprises d'emploi rapporté au nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A ou B, s'élève en moyenne mensuelle à 6,8% en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées au cours de l'année 2015.

Le nombre de reprises d'emploi connaît des fluctuations saisonnières importantes.

Le nombre de reprises d'emploi atteint des niveaux maximaux pour les second et troisième trimestres (respectivement, 96 800 et 96 400), suivi d'un recul au dernier trimestre (82 200). Le nombre de reprises d'emploi enregistrées au cours de l'année 2015 progresse de 5,3% par rapport à 2014.

Le profil du demandeur d'emploi influence les chances d'accéder à l'emploi.

L'âge est le premier facteur déterminant de la reprise d'emploi. Plus le demandeur est jeune, plus il aura de chance de retrouver un emploi. Le taux de reprise d'emploi est de 9,4% pour les moins de 25 ans contre 4,0% pour les 50 ans et plus.

Le deuxième facteur est l'ancienneté au chômage. L'opportunité d'une reprise d'emploi diminue avec l'ancienneté d'inscription comme demandeur d'emploi. Le taux de reprise d'emploi passe ainsi de 7,7% pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an, à 4,8% pour les inscrits depuis plus de deux ans.

Le troisième facteur est la qualification. Le taux de reprise d'emploi est en effet plus élevé chez les ouvriers, employés qualifiés et cadres comparativement aux personnes non qualifiées. En outre, plus la qualification est élevée, plus la reprise d'emploi se concrétise par des contrats pérennes (71% d'emplois durables pour les cadres, soit près de 19 points de plus que pour l'ensemble des reprises).

Enfin, le taux de reprise d'emploi augmente avec le niveau de formation : il est maximal (8,4 %) chez les personnes ayant un niveau bac+2 alors qu'il atteint son seuil le plus bas (4,7%) pour les personnes sans formation. Plus le niveau de formation est élevé, plus les contrats de travail retrouvés sont durables : 48% pour les personnes sans formation et 59% pour les plus diplômés (bac+3 et plus).

La reprise d'emploi varie selon le domaine professionnel recherché.

L'hôtellerie-restauration est le domaine professionnel recherché pour lequel la proportion de demandeurs qui accèdent à l'emploi est la plus élevée (9,1%). Avec un taux de 8,3%, la santé se classe en deuxième position suivie des métiers de l'industrie (7,9%). La banque, assurance et immobilier d'une part et la construction d'autre part rentrent dans le top cinq avec un taux à 7,8%. C'est dans la banque/assurance (65%), le support à l'entreprise (61%) et l'industrie (57%) que la part des contrats durables est la plus importante.

Nombre de reprises d'emploi et taux de reprise d'emploi (mensuel moyen)

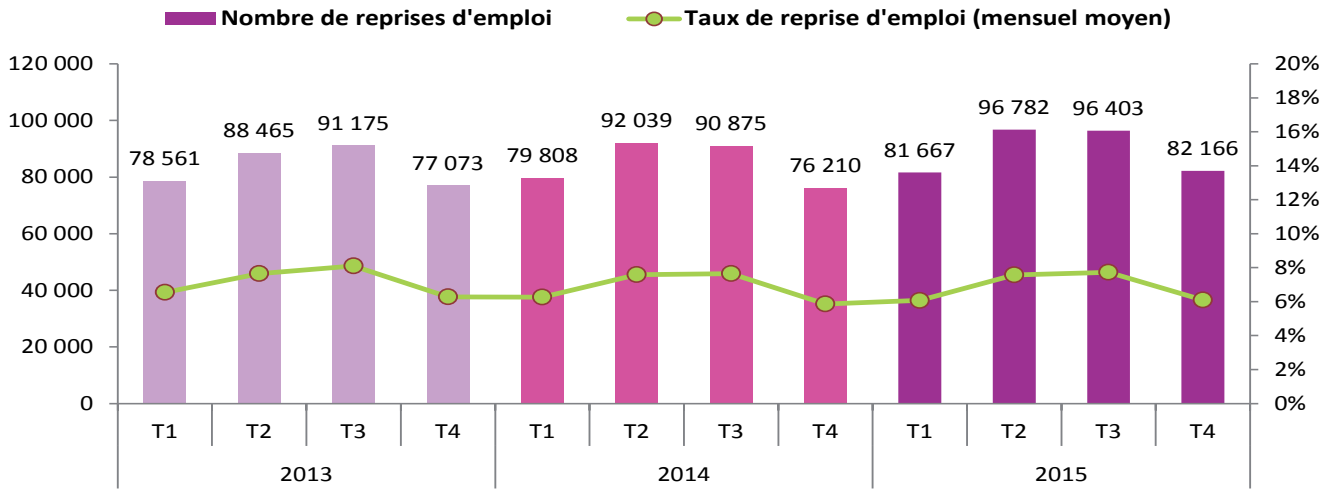

Source : Pôle emploi - Extraction FH au 31/03/2016 avec FH 201602

(1) La mesure de la reprise d'emploi est construite en rapprochant les déclarations préalables à l'embauche (DPAE), issues de l'ACOSS et de la CCMSA, des fichiers de Pôle emploi. Seules les reprises d'emploi d'un mois ou plus sont prises en compte. Un même demandeur d'emploi peut bénéficier de plusieurs reprises d'emploi au cours de l'année.

CARACTÉRISTIQUES DE LA DEMANDE D'EMPLOI

La demande d'emploi croît en 2015, mais à un rythme moindre

La demande d'emploi en catégories ABC augmente en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées pour la huitième année consécutive. Avec 570 200 demandeurs d'emploi fin 2015 (données brutes), la hausse sur l'année atteint 4,6%, soit un rythme moins soutenu que les années antérieures. Sur l'année 2015, l'augmentation est moins importante dans la région qu'au niveau France métropolitaine (+ 4,9%).

Ce n'est en revanche pas le cas depuis le début de la crise puisque depuis fin 2007, la demande d'emploi en catégories ABC a augmenté de 77% au niveau national contre 84% pour la région : les créations d'emploi ne sont pas suffisantes pour absorber la forte augmentation de la population active liée à l'attractivité de la région.

Évolution de la demande d'emploi depuis 1997

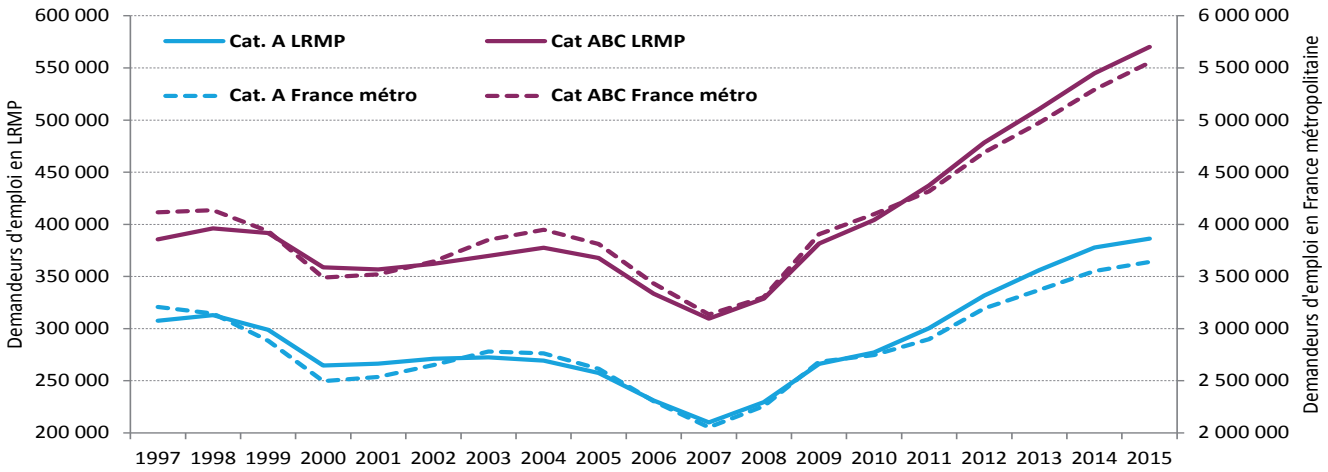

Source : Direccte - Pôle Emploi, données brutes

Les 570 200 inscrits à Pôle emploi dans les catégories ABC sont en recherche active d'emploi, ils représentent 87,3% de l'ensemble des inscrits à Pôle emploi. Parmi eux, 386 300 n'ont eu aucune activité durant le mois de décembre (catégorie A), à l'inverse des catégories B et C qui ont exercé une activité inférieure (cat. B) ou supérieure (cat. C) à 78 heures. Parmi les demandeurs d'emploi en recherche active, la proportion de ceux ayant travaillé durant le mois de référence atteint 32% : elle a fortement progressé entre 1996 et 2005, elle est restée depuis en dessous d'un tiers.

En intégrant les catégories D et E, on obtient un total de 653 000 demandeurs d'emploi dans la région. Les 29 000 demandeurs d'emploi de la catégorie D sans emploi, peuvent notamment être en stage, en formation ou en maladie : leur nombre n'augmente que légèrement en 2015. Les 53 500 demandeurs d'emploi de la catégorie E ne recherchent pas activement un emploi car ils en ont déjà un, ils sont 12,0% de plus que fin 2014 : c'est le cas notamment des 22 100 bénéficiaires d'un contrat aidé et des 28 100 créateurs d'entreprise.

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	à fin décembre 2014	à fin décembre 2015	Évolutions
Tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	**544 882**	**570 212**	**4,6%**
Cat. A : sans emploi	377 803	386 307	2,3%
Cat. B : activité réduite courte	69 318	74 148	7,0%
Cat. C : activité réduite longue	97 761	109 757	12,3%
Non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	**76 208**	**82 763**	**8,6%**
Cat. D : sans emploi (stage, formation, maladie...)	28 520	29 276	2,7%
Cat. E : en emploi (contrats aidés, création d'entreprise...)	47 688	53 487	12,2%
TOTAL	621 090	652 975	5,1%

Source : Direccte - Pôle Emploi, données brutes

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi diminue en 2015, celui des seniors augmente fortement

Le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans en catégories ABC a augmenté de 9,8% en 2015. La hausse est toutefois moindre que les années antérieures puisque le rythme annuel variait entre +20,5% et +11,2% depuis 2009. Depuis le début de la crise, le nombre de demandeurs d'emploi d'au moins 50 ans a presque triplé sous l'effet de plusieurs facteurs : la disparition de la dispense de recherche d'emploi pour les seniors les plus proches de la retraite, l'allongement de la durée de cotisation ainsi que le vieillissement de la population active (effet papy-boom) expliquent notamment cette dégradation. Alors que la part des seniors dans la demande d'emploi est passée de 10% en 1996 à 15% fin 2008, elle a bondi à près de 24% fin 2015.

A l'inverse, si les jeunes ont été les premiers et les plus durement touchés par la dégradation du marché du travail au début de la crise en 2008, ils sont depuis 3 ans ceux pour lesquels la demande d'emploi a le moins augmenté. **En 2015, la demande d'emploi des jeunes a diminué de 0,9%.** Le recul atteint 4% pour ceux n'ayant exercé aucune activité (catégorie A) durant le mois de référence, alors que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi ayant exercé une activité (catégories B et C) augmente de 7,6% sur un an. Les hommes sont majoritaires (52%) parmi les jeunes demandeurs d'emploi des catégories ABC, ce qui n'est pas le cas chez les 25-49 ans (49,4%) et encore moins chez les seniors (47,6%).

Depuis fin 2007, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de 61,5%, une hausse moins importante que pour les 25-49 ans (+67,4%). Les 25-49 ans constituent d'ailleurs 62% de la demande d'emploi. Plus d'un tiers d'entre eux a exercé une activité en décembre 2015 (catégorie B ou C), une proportion plus importante que parmi les jeunes ou les seniors (29%).

Sur l'ensemble de l'année 2015, la demande d'emploi féminine augmente plus rapidement que celle des hommes (respectivement +5,1% et +4,2%), mais cet écart varie selon les années. Ainsi en 2008 et 2009, la demande d'emploi masculine s'est dégradée nettement plus que celle des femmes, c'est également le cas dans une moindre mesure entre 2012 et 2014. Depuis le début de la crise, le nombre d'hommes recherchant un emploi a augmenté de 99% alors que la hausse atteint 72% pour les femmes. Jusqu'en 2007, environ 54% des demandeurs d'emploi dans les catégories ABC étaient des femmes et la proportion n'évoluait guère. En 2008 et 2009, la crise a surtout touché la construction et certaines industries à main d'œuvre masculine, d'où une forte hausse de la demande d'emploi des hommes. Depuis 2009, la part des femmes dans la demande d'emploi est stabilisée autour de 51%.

Les femmes sont minoritaires parmi les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité durant le mois de référence (47,8%), en particulier chez les jeunes. Elles sont en revanche nettement majoritaires parmi les demandeurs d'emploi ayant exercé une activité durant le mois (59,7% des catégories B sont des femmes, 54,8% des catégories C). Les deux-tiers des demandeurs d'emploi seniors ayant une activité réduite sont des femmes, ces dernières étant également majoritaires dans les autres classes d'âge.

Après 35 ans, la majorité des demandeurs d'emploi sont des femmes

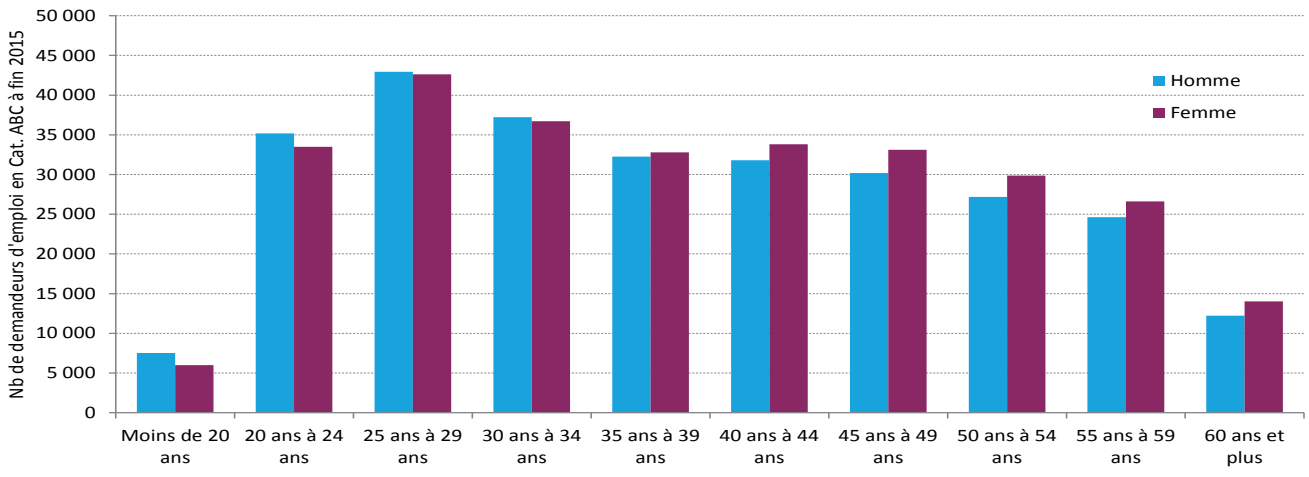

Source : Direccte - Pôle Emploi, données brutes

Plus de 250 000 demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis au moins un an) augmente plus rapidement que le nombre total de demandeurs d'emploi. **Depuis fin 2007, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an progresse de 50% contre 158% pour ceux inscrits depuis au moins un an.** Avec 44% de demandeurs d'emploi de longue durée, on dépasse largement les 31% d'avant crise et même les 43% observés en 1999, précédent record. La hausse conjuguée de la part des demandeurs de longue durée et du nombre global de demandeurs d'emploi explique que désormais plus de 250 000 demandeurs d'emploi soient inscrits depuis plus d'un an fin 2015 (contre 97 200 fin 2007 et 169 000 fin 1999). Dans le détail, la hausse du nombre d'inscrits depuis le début de la crise est surtout importante pour les inscrits de très longue durée (+202% pour les inscrits depuis au moins 3 ans, +166% pour 2 à 3 ans d'inscription, +132 % entre 1 et 2 ans d'ancienneté).

L'inscription de longue durée touche plus les seniors (62% d'entre eux sont inscrits depuis plus d'un an) que les jeunes (20%) ou les 25-49 ans (43%). Les hommes et les femmes sont concernés dans des proportions similaires. Des différences apparaissent en revanche selon le niveau de formation du demandeur d'emploi : ainsi 42% des demandeurs d'emploi ayant un diplôme supérieur au Bac sont inscrits depuis plus d'un an, mais la proportion atteint 49% pour les moins diplômés. L'écart se fait surtout sur les inscrits depuis plus de 3 ans avec des parts respectives de 12% et 19%.

Le fait d'être bénéficiaire d'une obligation d'emploi (comprenant notamment les travailleurs handicapés) impacte la durée de l'inscription : 56% d'entre eux sont inscrits depuis plus d'un an, dont 23% depuis plus de 3 ans.

Un licenciement ou une reprise d'activité consécutive à une interruption supérieure à 6 mois débouche moins rapidement sur une reprise d'emploi, d'où une ancienneté de l'inscription à Pôle emploi plus importante : le fait que ces motifs d'inscription à Pôle emploi concernent un public plus âgé que la moyenne peut expliquer au moins partiellement cet écart. A l'inverse, une fin de stage, fin de contrat ou fin d'activité non salariée correspond à un public plus jeune, d'où une plus grande facilité à retrouver un autre emploi et une durée moyenne d'inscription moins longue.

Avec la crise, la demande d'emploi de longue durée a plus progressé

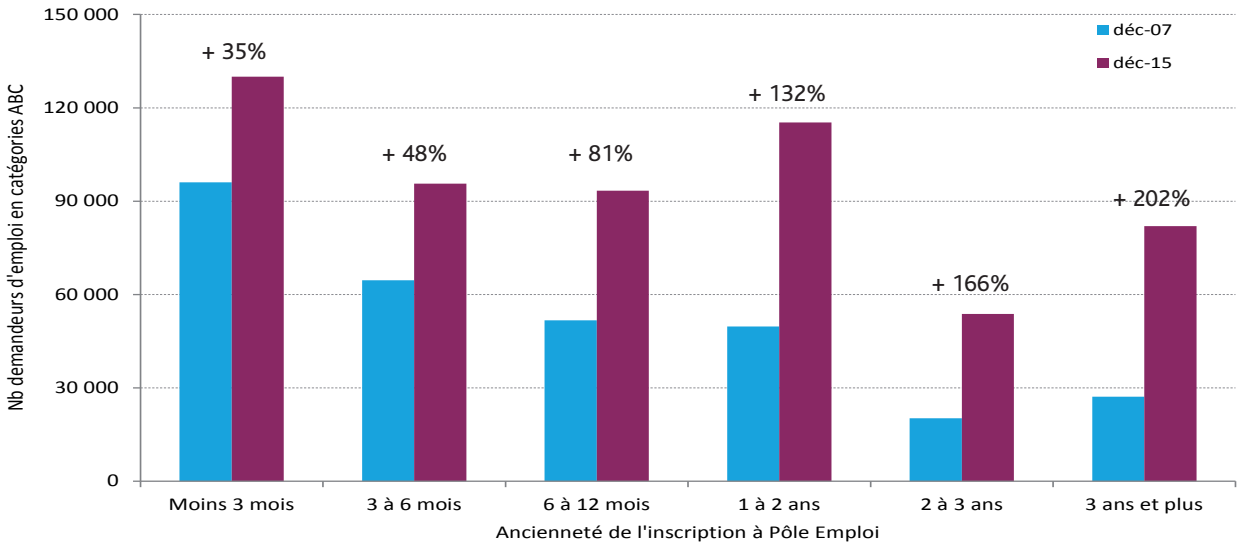

Source : Direccte - Pôle Emploi, CVS

La demande d'emploi augmente dans les 13 départements

Aucun département n'est épargné par la hausse de la demande d'emploi en 2015 dans les catégories ABC, même si dans la plupart d'entre eux il s'agit de la plus faible augmentation depuis 5 ans. La hausse sur l'année varie de 2,6% en Ariège à 8,3% en Lozère. Depuis le début de la crise, les écarts entre départements sont importants avec une hausse de 64,6% dans le Tarn, et jusqu'à 109,9% dans les Pyrénées-Orientales. Dans les Hautes-Pyrénées, la hausse "limitée" de la demande d'emploi s'explique surtout par le recul de la population active et non par une meilleure résistance à la crise économique. À l'inverse, la Haute-Garonne connaît une hausse soutenue de la demande d'emploi bien que ce soit le département créant le plus d'emplois salariés en France : ces créations d'emploi ne sont pas suffisantes pour absorber la forte hausse de la population active locale.

Les deux départements les plus importants de la région, en termes de demandeurs d'emploi mais aussi d'emplois, sont la Haute-Garonne et l'Hérault : avec respectivement 133 300 et 124 400 demandeurs d'emploi en catégories ABC fin 2015, les hausses annuelles y ont été de 4,0% et de 4,3%.

La part respective des différentes catégories de demandeurs d'emploi varie selon les départements, elle est liée à la nature des activités. Fin 2015, plus de 70% des demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi sont en catégorie A dans les Pyrénées-Orientales, le Gard, l'Hérault et l'Aude alors qu'à l'inverse c'est moins de 63% dans le Gers, la Haute-Garonne et l'Aveyron. Ce constat est toutefois nettement moins marqué en juillet, la part de la catégorie A variant de 60% à 67% selon les départements (sauf 57% en Lozère) : l'emploi lié au tourisme dans la zone littorale fournit un travail ponctuel à de nombreux demandeurs d'emploi, induisant ainsi une forte variation durant l'année de la part de la catégorie A. Dans d'autres départements, les vendanges, les récoltes, le tourisme de montagne peuvent également faire varier cette proportion durant l'année.

Le profil des demandeurs d'emploi par département est fortement lié à la structure locale de la population active. Ainsi l'Hérault, les Pyrénées-Orientales et le Gard ont une majorité d'hommes parmi les demandeurs d'emploi, mais ce sont aussi des départements où le taux d'activité des femmes est le plus faible dans la région avec l'Aude. À l'inverse, la part des femmes dans la demande d'emploi est importante en Aveyron et Haute-Garonne, départements où le taux d'activité des femmes est plus élevé qu'ailleurs.

Les demandeurs d'emploi de l'Aude et du Tarn sont inscrits depuis plus longtemps à Pôle Emploi que ceux des autres départements. Plus du quart des demandeurs d'emploi de l'Aude et du Tarn est inscrit depuis au moins 2 ans, mais seulement 17% et 21% respectivement en Lozère et Aveyron.

Le niveau de formation du demandeur d'emploi est fortement lié à celui de la population active. Ainsi, en Haute-Garonne où le niveau de formation des actifs est nettement plus élevé qu'ailleurs, seulement 44% des demandeurs d'emploi n'ont pas le Bac contre 51% à 62% dans les autres départements. On retrouve ces différences au niveau de la qualification des demandeurs d'emploi avec 7,7% d'ingénieurs ou cadres parmi les demandeurs d'emploi de la Haute-Garonne, soit 2,5 points de plus que dans les autres départements. Les employés sont toutefois majoritaires parmi les demandeurs d'emploi de tous les départements, jusqu'à 72% en Lozère et 71% dans l'Aude. La part des employés non qualifiés parmi les demandeurs d'emploi varie de 41% dans le Tarn-et-Garonne à 52% dans les Pyrénées-Orientales. Celle des ouvriers atteint un maximum de 20% dans le Gard et le Tarn-et-Garonne, un peu plus qu'en Ariège.

Évolution annuelle de la demande d'emploi ABC en 2015

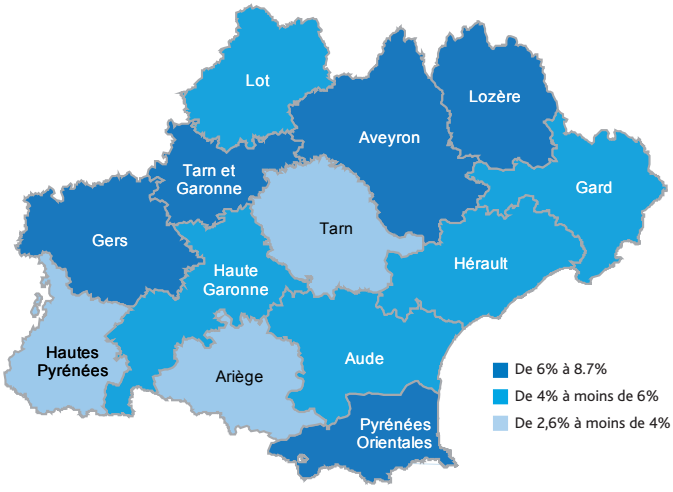

Source : Direccte - Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi en quartiers prioritaires sont moins diplômés et plus souvent des hommes

Environ 10% des demandeurs d'emploi des catégories ABC habitent dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV), fin 2015. Leur profil diffère de celui des demandeurs d'emploi hors QPV. Ainsi seulement 44% des demandeurs d'emploi des QPV sont des femmes contre 51% hors QPV : à noter un moindre taux d'activité des femmes dans ces quartiers (38% dans les QPV contre 67% hors QPV en 2010). Moins nombreux parmi les seniors, les hommes sont surreprésentés parmi les 35-50 ans. Seulement 13% des demandeurs d'emploi en QPV ont un diplôme supérieur au Bac, soit près de deux fois moins que parmi les demandeurs d'emploi hors QPV. A l'inverse, 30% d'entre eux ont moins qu'un BEP ou CAP contre 14%. Leur dernière activité correspondait plus souvent à des postes de manœuvres, ouvriers ou employés non qualifiés que les autres demandeurs d'emploi.

Seulement un quart des demandeurs d'emploi en recherche active d'emploi dans les QPV a exercé une activité réduite contre un tiers hors QPV. Ils travaillent nettement plus souvent dans les services aux particuliers et aux collectivités ou dans les bâtiments et travaux publics, plus rarement dans la gestion et l'administration des entreprises ainsi que dans la santé et l'action sociale.

Profil des demandeurs d'emploi en QPV

	QPV	Hors QPV	Total
Nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC	**59 357**	**510 855**	**570 212**
dont femmes en %	44,1%	51,5%	50,7%
dont jeunes en %	14,4%	14,4%	14,4%
dont seniors en %	21,9%	23,8%	23,6%
dont diplôme > Bac	13,2%	25,1%	24,0%
dont diplôme = Bac	18,8%	23,0%	22,6%
dont diplôme = BEP ou CAP	37,7%	37,6%	37,6%
dont diplôme < BEP ou CAP	30,1%	14,1%	16,8%
dont Catégorie A	75,4%	66,9%	67,7%
dont inscription > 1 an	43,6%	44,1%	44,1%

Source : Direccte - Pôle Emploi, données brutes

Les quartiers prioritaires de la ville sont présents dans tous les départements de la région excepté en Lozère. Le nombre de demandeurs d'emploi dépasse les 10 000 dans ceux de l'Hérault, de la Haute-Garonne et du Gard, ils regroupent à eux trois les trois-quarts des demandeurs d'emploi en QPV de la région. Plus de 17% des demandeurs d'emploi du Gard habitent dans un QPV, la proportion approche 14% dans l'Hérault, et 10% dans l'Aude et la Haute-Garonne.

Dans les QPV de Perpignan et Béziers, près de 60% des demandeurs d'emploi sont des hommes contre à peine plus de 50% à Albi et Carcassonne. Dans les villes ayant le plus grand nombre de demandeurs d'emploi en QPV, la part des femmes atteint 42% à Nîmes et Montpellier, 47% à Toulouse. Selon les quartiers, la part des jeunes oscille entre 13% et 17% , celle des seniors entre 19% et 22% : ceux de Toulouse sont plus âgés que la moyenne, ceux de Montpellier un peu plus jeunes.

Le niveau de formation des demandeurs d'emploi à l'intérieur des QPV de Nîmes est nettement inférieur à celui des autres villes avec 11% ayant au moins un niveau Bac + 2 (17% à Montpellier et Toulouse) et 70% un niveau inférieur au Bac (62% à Montpellier et Toulouse).

Dans les QPV d'Alès la majorité des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an, ils ne sont qu'un bon tiers dans ce cas à Montauban (40% à 46% dans les autres villes). À Toulouse, 30% des demandeurs d'emploi des QPV exercent une activité réduite, contre 25% à Montpellier et 22% à Nîmes.

L'INDICATEUR CONJONCTUREL DE DURÉE AU CHÔMAGE (ICDC)

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage s'établit à plus d'un an

L'ICDC synthétise l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail. Il évalue la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute leur période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré. Ainsi, l'indicateur conjoncturel de durée au chômage consiste à répliquer la méthode de calcul de l'espérance de vie d'une population afin d'évaluer les opportunités du marché du travail pour trouver rapidement un emploi.

Au quatrième trimestre 2015, l'indicateur conjoncturel de durée au chômage, s'établit à plus d'un an en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Plus précisément, la durée de chômage est de 392 jours contre 220 jours au quatrième trimestre de 2007. La forte dégradation de la situation économique depuis 2008 s'est ainsi traduite par une augmentation de la durée passée au chômage. Pour autant, la situation tend à s'améliorer depuis le second semestre 2015 (-78 jours entre le second et le quatrième trimestre de 2015). L'indicateur régional devient ainsi inférieur à la moyenne nationale (416 jours au dernier trimestre de 2015 pour le niveau national).

Les demandeurs d'emploi ne sont pas égaux face à la durée du chômage. L'indicateur peut varier fortement selon le profil des demandeurs d'emploi. **En particulier, les seniors restent les plus touchés par le chômage de longue durée.** Malgré un léger recul de l'indicateur au cours des trois derniers trimestres, les demandeurs de plus de 50 ans sont confrontés à des durées moyennes de chômage trois fois plus élevées que les jeunes.

L'ICDC des femmes est quant à lui, légèrement plus élevé que celui des hommes au dernier trimestre 2015 (408 jours contre 378 pour les hommes). Toutefois, ce constat n'a pas toujours été observé dans la mesure, où pendant la crise, la durée de chômage des hommes était plus élevée que celle des femmes, en raison notamment de difficultés importantes dans les secteurs employant une main d'œuvre masculine.

La durée de chômage est plus importante pour les profils les plus qualifiés. Les cadres, en particulier, enregistrent une moyenne de 439 jours de chômage au quatrième trimestre 2015. Le processus de recrutement des cadres plus long que pour les autres qualifications peut en partie expliquer la durée plus importante passée au chômage.

Les demandeurs d'emploi inscrits suite à un licenciement, qu'il soit économique ou d'une autre nature, ont une durée de chômage supérieure à 600 jours au quatrième trimestre 2015. Pour mémoire, au dernier trimestre 2007, la durée moyenne de ces publics se situait aux alentours des 200 jours. Les seniors, dont la durée de chômage est plus élevée que la moyenne, représentent la majorité des personnes concernées par ces licenciements.

A l'inverse, les durées de chômage sont moins marquées pour les demandeurs d'emploi s'inscrivant suite à une fin de contrat, se présentant nouvellement sur le marché du travail ou bien ayant démissionné de leur ancienne activité.

L'ICDC au 4ème trimestre 2015 et le comparatif avec le 4ème trimestre 2007

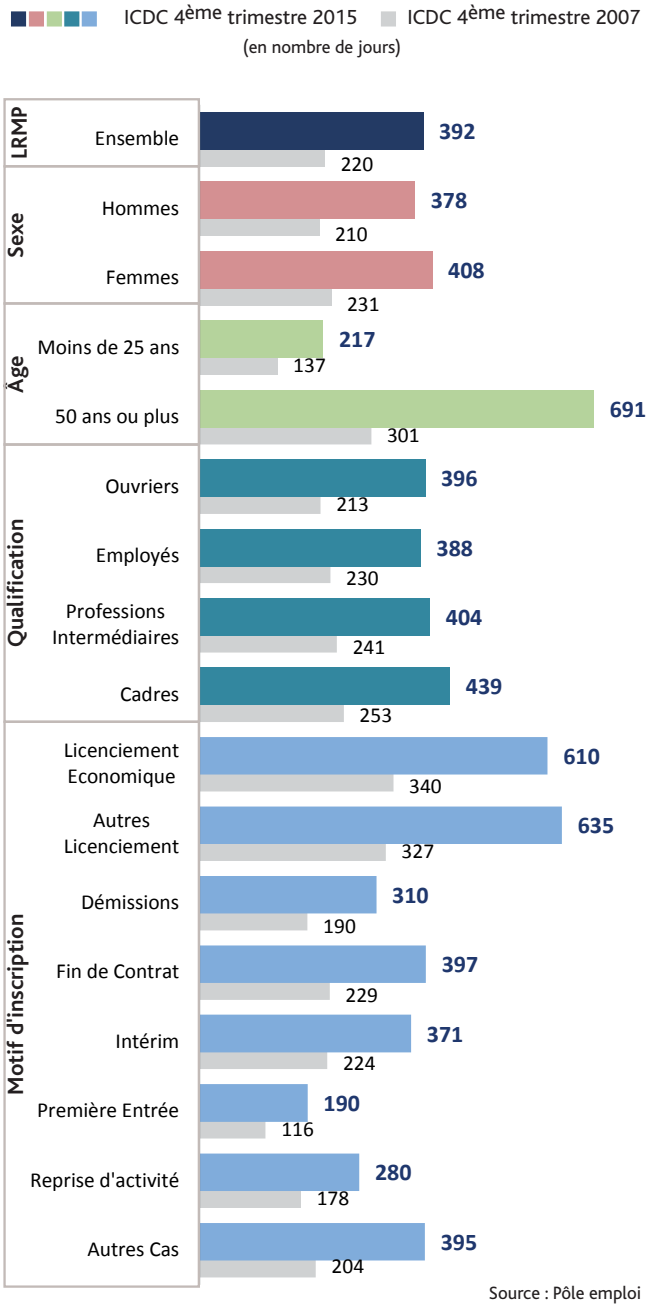

Source : Pôle emploi

La situation est contrastée selon les départements. Au dernier trimestre 2015, les durées de chômage s'échelonnent en moyenne de 350 jours pour la Lozère à 445 jours pour les Pyrénées-Orientales. Plus particulièrement, les Pyrénées-Orientales et l'Aude sont les territoires qui ont connu les plus fortes évolutions depuis le quatrième trimestre 2007, avec respectivement un nombre de jours en hausse de 258 jours pour les Pyrénées-Orientales et de 197 jours pour l'Aude.

Plus de bénéficiaires de contrats aidés que les années précédentes

En 2015, près de 30 000 nouveaux contrats aidés (CUI ou emplois d'avenir) ont été signés dans la région, soit 10% de plus que l'année précédente. Les entrées dans le secteur non marchand reculent de plus de 2 000, mais elles restent majoritaires avec près des deux-tiers des nouveaux contrats (18 400). A l'inverse, les nouveaux contrats dans le secteur marchand augmentent de 5 000 (+78%), avec une progression particulièrement forte pour les contrats uniques d'insertion.

La hausse des entrées conjuguée à l'augmentation de la durée des contrats (les emplois d'avenir durent plus longtemps que les CUI) entraînent une nette augmentation du nombre de bénéficiaires. **Fin 2015, 42 800 personnes bénéficient d'un contrat aidé en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, soit 7 000 de plus que l'année précédente et 11 000 de plus que fin 2013.** La hausse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés concerne surtout le secteur marchand avec plus de 10 000 bénéficiaires à fin 2015, soit près du double de l'année précédente. Les trois quarts des bénéficiaires d'un contrat aidé sont toutefois dans le secteur non marchand, avec 2 300 personnes de plus que fin 2014 (+8%). Même si les bénéficiaires en CDI restent minoritaires (21,3% fin 2015), leur nombre a progressé de 65% alors que le nombre de bénéficiaires en CDD a gagné 11%.

Que ce soit dans le secteur marchand ou non marchand, la majorité des bénéficiaires de contrats aidés a plus de 25 ans.

Les femmes occupent les deux-tiers des contrats dans le secteur non marchand, elles sont en revanche minoritaires dans le secteur marchand. On retrouve ce clivage selon la famille des métiers. Les femmes sont largement majoritaires dans la santé, les services à la personne et à la collectivité et les supports à l'entreprise alors que les hommes sont plus nombreux dans les métiers de la construction, l'agriculture, l'industrie, l'installation et la maintenance.

La moitié des bénéficiaires d'un contrat aidé a un niveau de formation au moins égal au Bac, la proportion étant plus importante dans le secteur non marchand (52%) que dans le secteur marchand (41%). Ceux qui ne sont pas allés jusqu'au Bac sont minoritaires dans les CUI (41%) mais largement majoritaires dans les emplois d'avenir (72%) : cet écart s'explique par le fait que le CUI vise le demandeur d'emploi éloigné du marché du travail quel que soit son niveau de formation alors que l'emploi d'avenir est réservé à un public très peu qualifié. Le niveau de formation des bénéficiaires augmente en 2015 avec 49,4% de bénéficiaires ayant un niveau de formation au moins égal au Bac contre 47,7% fin 2014 et 45,9% l'année précédente. C'est en particulier le cas de ceux ayant au moins une formation niveau Bac + 2 dont la part passe de 20,2% à 22,3% en 2 ans.

De plus en plus de bénéficiaires de contrats aidés

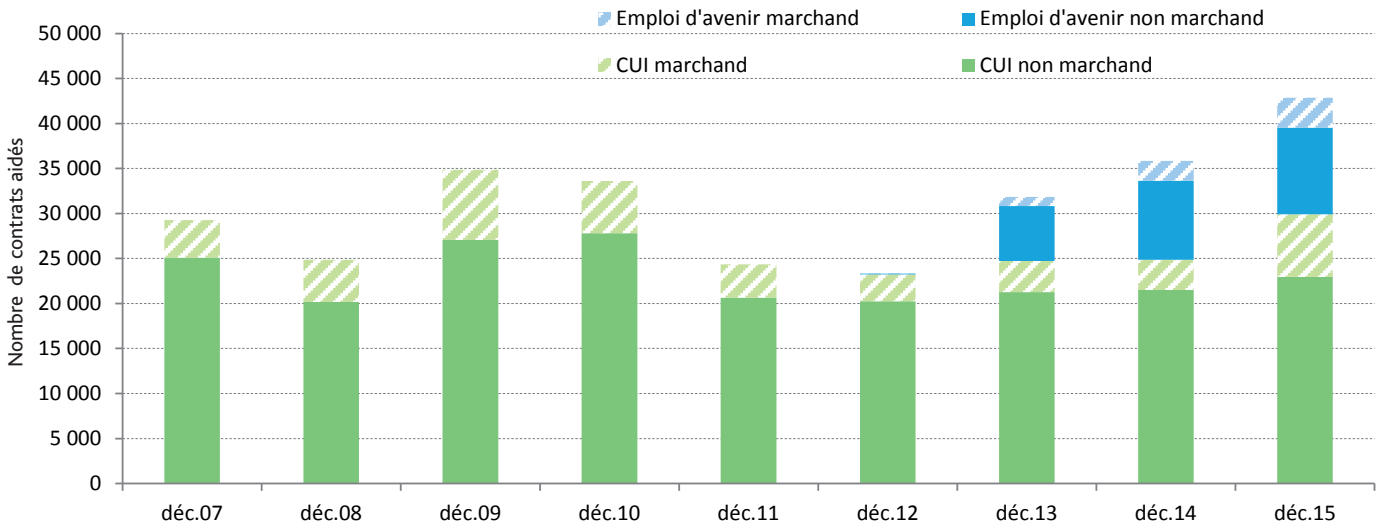

Jusqu'à fin 2011, les CUI contiennent les anciens contrats du plan de cohésion sociale (CAE et CAV dans le non-marchand, CIE et CIRMA dans le marchand)

Source : ASP - Dares

L'activité partielle au plus haut depuis 5 ans

Les demandes d'activité partielle sont adressées par anticipation de difficultés liées à la conjoncture économique, mais aussi suite à des intempéries ou un sinistre. En 2015, plus de 2 000 demandes ont été acceptées par la Direccte, à peu près autant que les deux années antérieures. **Si le nombre de demandes est stable, le volume d'heures demandées progresse.** Ce dernier est en hausse de 10% par rapport à 2014 et de 50% par rapport à 2013. Il faut remonter à 2009 pour voir des demandes d'activité partielle plus importantes, tant en nombre de demandes qu'en heures (6,9 millions d'heures en 2015).

Toutes les heures demandées ne sont pas utilisées par les entreprises : **en 2015, plus de 1,6 millions d'heures n'ont pas été travaillées dans le cadre de l'activité partielle** (plus de 12 millions d'euros). C'est un quart de plus qu'en 2014, mais 45% de moins que les volumes records de 2009. Même si la conjoncture économique explique toujours l'essentiel des heures non travaillées (76%), les sinistres et intempéries ont provoqué un recours massif avec plus de 220 000 heures utilisées (dont 120 000 dans les Hautes-Pyrénées et en Aveyron), le plus fort total des 8 dernières années.

L'industrie demeure le secteur ayant le plus recours à l'activité partielle en 2015 avec 624 000 heures utilisées durant l'année (+10%). Les industries alimentaires ont utilisé près de 100 000 heures non travaillées, en forte hausse. C'est toutefois moins que l'ensemble des industries du textile, de l'habillement, du cuir et de la chaussure avec 113 000 heures. La construction a utilisé 330 000 heures d'activité partielle, soit 59% de plus qu'en 2014 : l'essentiel des heures sont dans les travaux de construction spécialisés, mais c'est surtout dans le génie civil que la hausse est la plus spectaculaire alors que la construction de bâtiments fait peu appel au dispositif. Le commerce a utilisé 154 000 heures, soit 12% de plus qu'en 2014, pour atteindre son record historique : c'est dans le commerce de détail que la hausse est la plus importante. Dans les autres services, 500 000 heures ont été utilisées, soit 41% de plus qu'en 2014. 125 000 ont été utilisées dans les activités d'architecture et d'ingénierie avec un doublement des heures non travaillées en une année. L'hôtellerie-restauration est stable avec 80 000 heures non travaillées.

Seulement 16 entreprises ont eu besoin de plus de 10 000 heures de réduction d'activité durant l'année. Ces entreprises ont utilisé 20% de l'activité partielle de la région. A l'opposé, la grande majorité des entreprises ont utilisé moins de 1 600 heures dans l'année (l'équivalent d'un emploi à temps plein), ce qui représente au total un peu plus du tiers du total des heures non travaillées.

La moitié des heures non travaillées le sont dans des entreprises de moins de 20 salariés. Cela contraste avec le début de la crise où l'activité partielle était concentrée dans les plus grands établissements industriels, seulement 20% des heures étant utilisées alors dans les établissements de moins de 20 salariés.

L'activité partielle augmente depuis 2011, et dans tous les secteurs

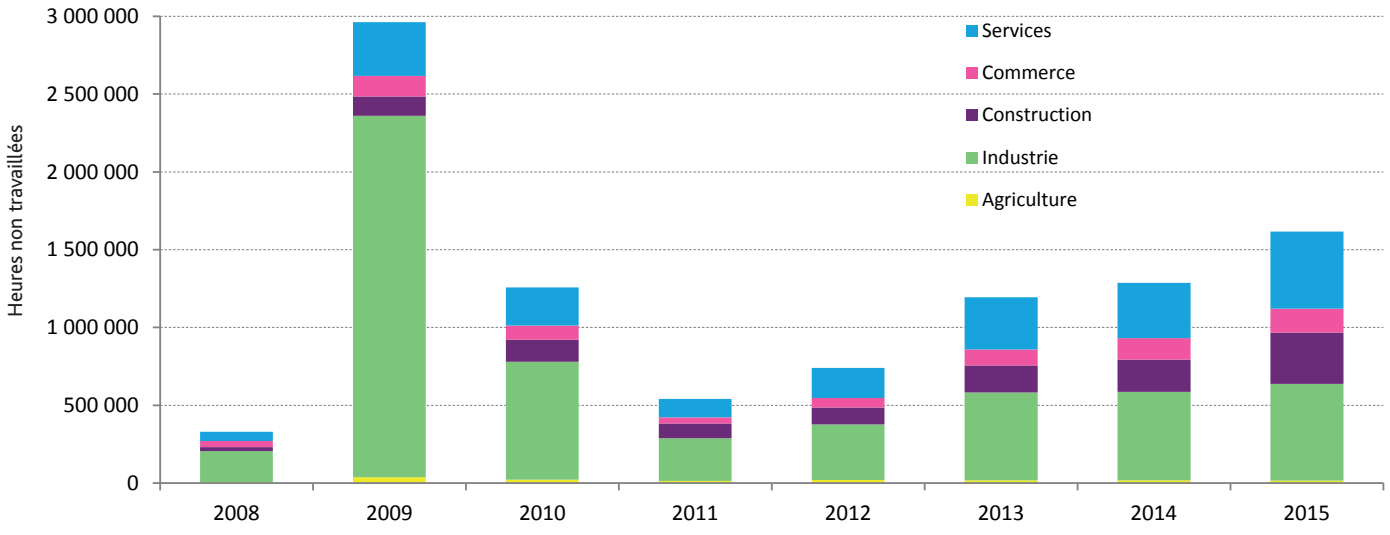

Source : Direccte

Retrouvez cette brochure sous format électronique sur les sites Internet :

www.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.direccte.gouv.fr
Rubrique Etudes et statistiques

www.observatoire-emploi-lrmp.fr
Rubrique Marché du travail > Bilan annuel

Bilan du marché du travail en 2015 Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Direccte LRMP - Pôle emploi LRMP

Directeurs de la publication
Serge Lemaître (Pôle emploi) - Philippe Merle (Direccte)
Rédaction
Patrick Crosnier et Dominique Fiche (Direccte)
Marie-Pierre Bertrand, Grégory Cabusat,
Hanane El Larhrib, Nadège Ricard (Pôle emploi)
Réalisation
Direccte - Pôle emploi
Mise en page
Karine Hernandez (Pôle emploi)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON
MIDI-PYRÉNÉES

pôle emploi